

Compte rendu AP du 08/03/2023

***Présents :* LAMOUCHI** Imed, **GARCIA** Maria-Rosa**, BAUDELET** Lee, **SOUNOUSSI** Jamal, **SOUNOUSSI** Mohamed,Mohamed, **MUTLU** Cani

***Absent :* NDIKUMANA** Bernard

***Lieu*** : Réunion en présentielle ***Heure*** : 19h00

**POINT 1** – Approbation du PV du 08/02/2023.

**ACTIONS :** approuvé par tous les membres de l’AP

**POINT 2** – Thème de la conférence : harcèlement à l’école : les deux dates ont été bloquées du mardi 04/04/2023 à 19h00 et mardi 25/04/2023 à 19h00 et ce, au sein de l’établissement de Notre Dame de la [Sagesse.

**Suivi point 2 :** l’affiche a été approuvée par les membres de l’AP. Cani s’occupe de créer le fléchage et la boite avec un QR Code. Imed et Lee s’occuperont de faire un inventaire des boissons avant de faire les courses pour le drink de l’amitié. Toute la team se recontactera par WhatsApp afin de faire le point des personnes qui se sont inscrites pour les conférences.

**ACTIONS** : le président enverra dès le jeudi 09/02/2023 un mail de confirmation quant dates, aux titres et modalités pratiques à la représentante de l’UFAPEC. Le président contactera Jamal qui s’occupera des affiches de ces conférences. Le président a téléphoné à la direction représentée par Madame Vranckx qui donne son accord quant aux dates. Il est également convenu qu’une fois les affiches faites, Madame Vranckx communiquera celles-ci aux professeurs, éducateurs de son établissement scolaire mais également aux directions des autres écoles. Le président s’occupera de contacter l’AP du Collège Saint-Pierre afin de les convier aux deux conférences. Cani propose de mettre en place un QR Code pour les deux conférences afin d’inviter sans obligation les parents qui souhaiteraient faire un don. Lee communiquera le n° du compte bancaire de l’AP à Cani.

**Suivi point 2**: l’affiche a été approuvée par tous les membres et a été diffusée à l’UFAPEC et à la direction de l’école. Le mail adressé aux parents a été envoyé par Smartschool. Après avoir contacter la direction par téléphone le mercredi 08-03-2023, la direction confirme qu’elle ne sera pas présente mais elle fera de la publicité auprès des éducateurs. Imed contactera madame Staquet afin de voir si elle peut assister aux conférences. L’AP doit s’assurer du nombre de participants et s’assurer que les modalités pratiques tels que le micro, rétroprojecteur, salle soient bien en ordre. Les membres de l’AP se partageront les tâches le jour de la conférence.

Lee a écrit un texte d’accompagnement pour l’affiche sur le Facebook qu’on peut réutiliser lors du rappel sur Smartschool le 23/03/23. Imed devra envoyer ce rappel à la Direction

Cani enverra aux mails des parents l’affiche avec texte d’accompagnement

Imed va mettre l’affiche sur le site de l’AP

Le 4 avril seront présents : Mohamed, Cani, Lee, Khaled, Imed, Maria.

Le 25 avril ne seront PAS présents : Mohamed, Lee, Maria

**POINT 3 :** Soirée AP : suivi et feedback à avoir.

**ACTION :** Maria nous reviendra avec les dates discutées précédemment lors du Conseil de participation. La direction représentée par Madame Vranckx informe que les dates suivantes ne sont plus disponibles : le 25 mars 2023 et le 22 avril 2023. Le point est donc remis à l’ordre du jour pour la réunion prochaine de l’AP prévue le mercredi 08/03/2023.

**Suivi point 3**: après une conversation téléphonique avec la direction, la date retenue par l’AP sera le samedi 20-05-2023. Thèmes : brocante : livres et vêtements enfants. L’AP doit encore discuter du prix de la table, et le nombre de table. Avec un barbecue plein air.

**POINT 4 :** Suivi du site de l’AP : les codes ne sont pas accessibles.

**ACTION :** Maria, Khalid et Cani se verront en parlerons lors de la réunion prochaine de l’AP prévue le mercredi 08/03/2023.

**Suivi point 4 :** la team se contacte par visio-conférence le dimanche 12-03-2023. Cani envoie le lien Team.

**POINT 5** : Facebook de l’AP :

**ACTION :** Lee s’occupera d’alimenter d’un commun accord avec les membres de l’AP le site.

**Suivi point 5 :** Lee gère le site et propose de reprendre la boite mail de AP. Boite mail qui est connectée au site Facebook et dont les notifications se font sur Facebook. Ce qui permettra de répondre aux parents plus rapidement. Cani lui transfère les codes d’accès. Lee demande si elle peut faire de la publicité pour une école quant à leur journée portes ouvertes. La proposition a été acceptée par tous les membres de l’AP.

**POINT 6 :** Rappel à cotisation : Lee nous communiquera un récapitulatif des cotisations arrivées dans le compte de l’AP soit par mail ou lors de la prochaine réunion

**ACTION :** Fait. Il est convenu que lors des rappels ultérieurs quant aux cotisations le terme « rappel » soit remplacé par « invitation ».

**Suivi point 6**: accepter par tous les membres de l’AP.

**POINT 7 : Divers // point reporté à la prochaine réunion**

* Récapitulatif des nouveaux paiements arrivés dans le compte AP
* Il est convenu que les membres de l’AP se contacterons après 18h00 quant aux activités de l’AP et ce, afin de ne pas occasionner des désagréments professionnels.
* Demande reçue par Facebook : publication d’une porte-ouverte à Etterbeek. Les membres de l’AP sont d’accord. En échange cette école publiera les conférences des 04/04 et 25/04/2023.

**Agenda**

Réunion de l’A.P le mercredi 05/04/2023 à 19h en visio-conférence.